

MINISTÈRE DES SPORTS**Arrêté du 2 décembre 2002 agréant pour cinq ans l'antenne médicale de lutte contre le dopage du centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand**NOR : *SPRK0270333A*

Le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées et le ministre des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 3613-1, L. 3622-4 et L. 3634-1 ;
Vu le décret n° 2000-378 du 28 avril 2000 concernant les conditions d'agrément et de fonctionnement des antennes médicales de lutte contre le dopage ;
Vu l'avis du 11 février 2002 du directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Auvergne,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. - Est agréé comme antenne médicale de lutte contre le dopage le service de psychiatrie B (centre médico-psychologique B) du CHU de Clermont-Ferrand.

Art. 2. - Le responsable de cette antenne médicale de lutte contre le dopage est le docteur Poyet.

Art. 3. - Le directeur des sports et le directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 2 décembre 2002.

Le ministre des sports,
JEAN-FRANÇOIS LAMOUR

Le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées,
JEAN-FRANÇOIS MATTEI

MESURES NOMINATIVES**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES****Décret du 9 décembre 2002 portant nomination (administration préfectorale)**NOR : *INTA0220435D*

Par décret du Président de la République en date du 9 décembre 2002, M. Salles (Pierre), sous-préfet hors classe, sous-préfet de Muret, est nommé sous-préfet de Castres (1^{re} catégorie).

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ****Arrêté du 22 novembre 2002 portant promotion (inspection du travail)**NOR : *SOCO0211797A*

Par arrêté du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité en date du 22 novembre 2002, M. Pierre Fabre, inspecteur du travail à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Haute-Vienne, est promu au grade de directeur adjoint du travail à compter du 31 décembre 2002 et affecté à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de l'Indre.

Arrêté du 25 novembre 2002 portant promotion (inspection du travail)NOR : *SOCO0211798A*

Par arrêté du ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité en date du 25 novembre 2002, M. Dominique Fauvel, inspecteur du travail à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Calvados, est promu au grade de directeur adjoint du travail à compter du 1^{er} décembre 2002 et affecté à la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Manche.